

SAINT-MARCELLIN VERCORS

CHIFFRES CLÉS

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019-2020

43 300 HABITANTS, SOIT 5 % DE LA POPULATION DE L'EMC² 2020

3,4 DÉPLACEMENTS PAR HABITANT ET PAR JOUR
3,4 pour l'ensemble du territoire de l'EMC²

Auberives-en-Royans	Presles
Beaulieu	Quincieu
Beauvoir-en-Royans	Rencurel
Bessins	Rovon
Chantesse	Saint-Antoine l'Abbaye
Chasselay	Saint-André-en-Royans
Châtelus	Saint-Appollinaire
Chatte	Saint-Bonnet-de-Chavagne
Chevrières	Saint-Genvais
Choranche	Saint-Hilaire-du-Rosier
Cognin-les-Gorges	Saint-Just-de-Claix
Cras	Saint-Lattier
Izeron	Saint-Marcellin
L'Albenc	Saint-Pierre-de-Chérennes
La Rivière	Saint-Quentin-sur-Isère
La Sône	Saint-Romans
Malleval-en-Vercors	Saint-Sauveur
Montagne	Saint-Vérand
Montaud	Serre-Nerpol
Morette	Têche
Murinais	Varacieux
Notre-Dame-de-l'Osier	Vatilleu
Poliénas	Vinay
Pont-en-Royans	



2,33 PERSONNES PAR MÉNAGE
79 % D'HABITAT INDIVIDUEL

23 % DE MOINS DE 18 ANS
21 % DE PLUS DE 65 ANS

Un habitant consacre **55** minutes par jour à se déplacer

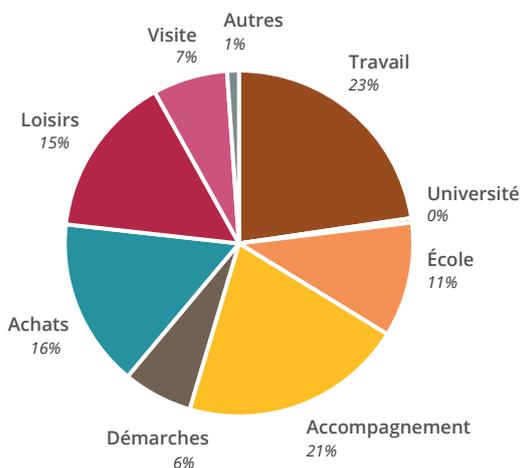
42 % D'ACTIFS
3 % D'ÉTUDIANTS
28 % FORMATION SUPÉRIEURE AU BAC

0,85 VOITURE DISPONIBLE PAR PERSONNE DE + DE 18 ANS
48 % DE MÉNAGES MULTI-MOTORISÉS
93 % DES + DE 18 ANS ONT LE PERMIS DE CONDUIRE

Un habitant parcourt **27** kilomètre par jour pour se déplacer

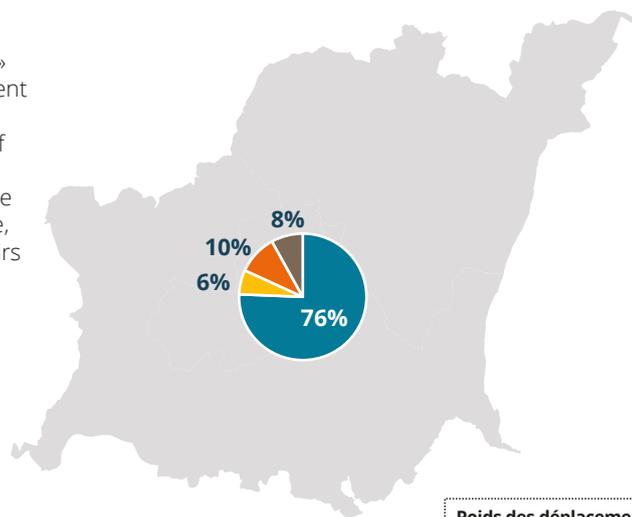
POURQUOI ET COMMENT LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

Motifs de déplacement à la destination



Les déplacements « obligés » (travail et études) représentent 34 % des déplacements des habitants de SMVIC. Le motif accompagnement est plus élevé que dans l'ensemble de la grande région grenobloise, au détriment des motifs loisirs et achats.

La voiture représente deux tiers des déplacements des habitants de SMVIC (contre 53 % en moyenne sur le périmètre de l'EMC²), et s'élève à 85 % pour les déplacements domicile-travail.



Poids des déplacements internes et échanges

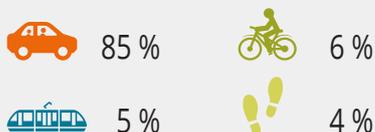
■ Interne au secteur
■ Échanges avec...
■ La métropole
■ Les autres secteurs
■ L'extérieur

Partis modales

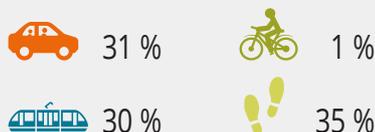


Le territoire de SMVIC est concerné par 150 000 déplacements quotidiens (interne ou en échange), soit 5 % des déplacements des habitants du périmètre de l'EMC².

Déplacements domicile-travail



Déplacements domicile-études



L'ENQUÊTE **mobilité**
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

OCT 2019
DÉC 2020

Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise (isabelle.reynaud@aurg.asso.fr)